



Procès-Verbal

Commission Régionale Sportive Seniors

Réunion du 26 Novembre 2018

Président des Compétitions : M. Yves BEGON.

Présents : MM. Jean-Pierre HERMEL, Eric JOYON, Roland LOUBEYRE.

Excusé : M. Claude AURIAC.

INFORMATIONS

Les Clubs du Championnat N3 doivent établir et faire signer par le Délégué une feuille de recette (entrées payantes ou non) et la transmettre rapidement à la Ligue. La billetterie est OBLIGATOIRE (voir règlement FFF). La Commission Régionale des Compétitions contrôlera.

RAPPELS

- ARBITRES, DELEGUES.

Penser dans vos rapports concernant les cartons jaunes et rouges de bien mentionner les numéros de maillots, les noms et prénoms des joueurs concernés.

- F.M.I. : FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE :

La Commission rappelle aux Clubs qu'ils doivent transmettre la FMI **dès la fin de la rencontre.**

Pour les Clubs jouant le **samedi**, le faire immédiatement, **ne pas attendre le dimanche soir.**

Pour les Officiels et les Clubs, n'hésitez pas à prendre une photo de la feuille de match avant le début de la rencontre.

Attention aux amendes financières. Merci de votre compréhension.

QUE FAIRE EN CAS DE REPORT AVEC LA F.M.I. ?

Avec la mise en place de la Feuille de Match Informatisée, la saisie des reports de rencontre par les Clubs sur « Footclubs » n'est plus permise.

Dans le cas où la rencontre est annulée en amont (la veille ou le matin), le Club Visiteur et les Officiels sont informés par le Club Recevant et ne se déplacent pas. Le Club Recevant adresse le jour même un mail d'information de ce report au service Compétitions (competitions@laurafoot.fff.fr) pour les Compétitions Régionales.

Le Club Recevant n'a pas à intervenir sur la tablette ou sur « Footclubs », seul le centre de gestion (Ligue ou District) peut effectuer cette saisie (attention : de ce fait en l'absence de saisie par le Centre de gestion, le match n'apparaît pas comme reporté sur le site internet d'où l'absolue nécessité de prévenir l'Adversaire et les Officiels de la rencontre).

Pour rappel, les coordonnées des Officiels (Arbitres et Délégués) sont disponibles sur l'interface « footclubs », menu organisation, onglet centre de gestion, Ligue, cliquer en bout de ligne sur le nombre de documents.

PROGRAMMATION DES MATCHS EN RETARD

Pour le week-end des 23 et 24 Février 2019

REGIONAL 2 – Poule D :

- **N° 20223.1** : FC Bords de Saône / Roche Saint Genest (match du 27/10/18 à rejouer).

REGIONAL 3 – Poule A :

- **N° 20367.1** : Sauveteurs Brivois / Lempdes Sports 2 (match du 10/11/18 remis).

REGIONAL 3 – Poule C :

- **N° 20491.1** : A.S. Loudes / Lignerolles Lavault (match du 28/10/18 remis).
- **N° 20492.1** : J.S. Saint Priest des Champs / U.S. Brioude 2 (match du 28/10/18 remis).

REGIONAL 3 – Poule D :

- **N° 20562.1** : Olympique Saint Julien Chapeuil / U.S. Maringues (match 04/11/18 remis).

REGIONAL 3 – Poule E :

- **N° 20624.1** : A.S. Saint Donat / Ent. Sp. Du Rachais (match du 01/11/18 remis).
- **N° 20632.1** : F.C. Tricastin / S.C.S.O. Pont de Chéruy (match du 11/11/18 remis).

REGIONAL 3 – Poule F :

- **N° 20697.1** : Portes Hautes Cévennes / A.S. Saint Priest 3 (match du 11/11/18 remis).

DOSSIERS

REGIONAL 3 – Poule E :

*** SAINT DONAT A.S. / OI. SAINT GENIS LAVAL du 25/11/2018 :**

La Commission prend acte de la décision de l'arbitre principal de reporter ce match en déclarant le terrain impraticable (pelouse inondée) en présence des deux équipes. Ce match est donné à jouer à une date ultérieure.

REGIONAL 3 – Poule G :

*** F.C. PEAGEOIS / U.S. SASSENAGE du 25/11/2018**

La Commission accuse réception du courrier de l'U.S. Sassenageoise concernant le report du match.

S'appuyant sur l'arrêté municipal de la Ville de Bourg de Péage décrétant les terrains du stade des Bayannins impraticables pour le week-end des 24-25 novembre 2018, la Commission enregistre le report de ce match.

ETAT DES MATCHS REMIS (non reprogrammés)

REGIONAL 1 – Poule B :

- N° 21139.1 : M.D.A. Foot (2) / Limonest F.C. (2) (match remis du 25/11/18).
- N° 21142.1 : Montelimar U.S. / Côte Chaude S.P. (match remis du 24/11/2018).

REGIONAL 2 – Poule C :

- N° 20191.1 : F.C. D'Annecy (2) / U.S. Annecy Le Vieux (match du 09/12/2018 reporté).

REGIONAL 2 – Poule D :

- N° 20246.1 : Aubenas Sud Ardèche / Roche Saint Genest (match remis du 24/11/2018).

REGIONAL 3 – Poule E :

- N° 20638.1 : A.S. Saint Donat / Ol. Saint Genis Laval (match remis du 25/11/2018).
- N° 20649.1 : Ol. Saint Genis Laval / Crest Aouste (match du 09/12/2018 reporté).

REGIONAL 3 – Poule G :

- N° 20773.1 : F.C. Peagois / Sassenage U.S. (match remis du 25/11/2018).

COURRIER DE CLUBS (Horaires)

REGIONAL 1 – Poule B :

- **COTE CHAUDE SPORTIF** : le match n° 21148.1 – Côte Chaude Sportif / F.C. Echirolles se disputera le dimanche 02 décembre à 15h00 au stade de Michon à Saint Etienne.

REGIONAL 2 - Poule A :

- **S.C.A. CUSSET** : le match n° 20049.1, S.C.A. Cusset / Ambert F.C.U.C. se disputera le dimanche 02 décembre 2018 à 14h30 sur le terrain synthétique René Ferrier du Complexe Sportif Jean Moulin.
- **C.S. VOLVIC** : le match n°20057.1 – C.S. Volvic (2) / F.C. Ally-Mauriac se disputera le samedi 08 décembre 2018 à 20h00.

REGIONAL 2 – Poule C

- **E.S.B. MARBOZ** : le match n° 20185.1 - E.S.B/ Marboz / F.C. Annecy (2) se disputera le dimanche 02 décembre 2018 à 15h00.

REGIONAL 2 – Poule D

- **F.C. CHASSIEU DECINES** : le match n° 20253.1 – Chassieu Decines F.C. / F.C. Bords de Saône se disputera le samedi 08 décembre 2018 à 18h00 au stade R. Tisserand de Chassieu.

REGIONAL 2 – Poule E

- **E.S. VEAUCHE** : les matches ci-après se disputeront le dimanche :
 - * N° 20315.1, E.S. Veauce / Misérieux Trévoux A.S, le 02 décembre 2018 à 14h30.
 - * N° 20319.1, E.S. Veauce / Chavanay A.S, le 09 décembre 2018 à 14h30.

REGIONAL 3 – Poule A :

- **Ent. F.C. SAINT AMANT ET TALLENDE** : le match n° 20383.1, St Amant et Tallende / Bezenet Doyet Foot se disputera le samedi 01 Décembre 2018 à 19h00 au stade Louis Jouhet à Saint Saturnin.

REGIONAL 3 – Poule B :

- **E.S. SAINT GERMINOISE** : le match n° 20452.1, E.S. St Germinoise / Nord Vignoble, se disputera le samedi 08 Décembre 2018 à 19h00.

REGIONAL 3 – Poule D :

- **A.S. DOMPIERRE** : le match n° 20578.1, L'Etrat La Tour / A.S. Dompierre, se disputera le samedi 01 Décembre 2018 à 18h00.

REGIONAL 3 – Poule J :

- **C.S. AMPHION PUBLIER** : Les matchs ci-après se disputeront le dimanche.
 - * N° 20973.1, CS Amphion Publier / Lagnieu le 02 Décembre 2018.
 - * N° 20985.1, CS Amphion Publier / La Tour St Clair (2), le 16 Décembre 2018.

Yves BEGON,

Jean-Pierre HERMEL,

Président des Compétitions

Secrétaire de séance